Ahmadou Kourouma plurilingue ?

Jean-Francis Ekoungoun(1), Claire Riffard(2)

(1) Université de Bouaké, Côte d'Ivoire

(2) ITEM (Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS/ENS)

Présentation : Titulaire d'un Doctorat de littérature et civilisation françaises de l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, Jean-Francis Ekoungoun est Maître de Conférences en littérature comparée. Il enseigne également la critique génétique à l'université Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire. Chercheur associé à l'Institut des textes et manuscrits modernes depuis 2009, il a participé à la fondation de l'équipe « Manuscrits francophones ». M. Ekoungoun a réalisé, en 2012, le premier inventaire du Fonds d'archives Ahmadou Kourouma, déposé à l'Institut Mémoire de l'Édition contemporaine (IMEC), Abbaye d'Ardenne, Caen. En 2015, il bénéficié d'une bourse du programme Directeur d'Études Associé de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, sous la direction de Jean-Pierre Dozon. Il est auteur de *Ahmadou Kourouma par son manuscrit de travail* (Éditions Connaissances et savoirs, 2014), et a co-dirigé l'ouvrage collectif *Les Soleils des indépendances d'Ahmadou Kourouma - Une longue genèse* (Paris, CNRS Éditions, 2017).

Ingénieure de recherche au CNRS depuis 2013, Claire Riffard assume la responsabilité administrative et la coordination scientifique de l'équipe « Manuscrits francophones » de l'ITEM (UMR 8132 CNRS/ENS), qui entend offrir la même exigence de traitement génétique aux corpus littéraires majeurs d'Afrique et de la Caraïbe que celui réservé aux grands auteurs de la littérature française. Elle a publié en 2010 (avec Ink et Ramarosoa) chez Éditions des Archives Contemporaines un manuel sur la sauvegarde des manuscrits d'écrivains : *Sauvegarde et valorisation des manuscrits malgaches ; le cas de Jean-Joseph Rabearivelo*. Elle a également coordonné (avec Ink, Meitinger et Ramarosoa) l'édition des *Œuvres complètes* tome 1 et 2 de Jean-Joseph Rabearivelo , Paris, CNRS Éditions, 2010 et 2012, 1288 p. et 1794 p.

Résumé : Les études littéraires francophones se sont souvent penchées sur la présence des langues autres dans l'écriture en français. Globalement, elles ont privilégié deux niveaux d'analyse : l'étude du contexte plurilingue des littératures francophones et celle du plurilinguisme apparent dans les œuvres éditées. C'est ici qu'intervient avec profit l'analyse de la genèse des productions littéraires, dans une démarche innovante qui privilégie à l'étude de l'œuvre éditée une étude du *processus* d'écriture, de la « fabrique », en suivant une méthodologie dite génétique. Pour mettre à profit cette approche génétique dans l'étude du plurilinguisme littéraire, nous avons choisi de partir d'un exemple bien connu, celui d'Ahmadou Kourouma (1927-2003, Côte d'Ivoire), auteur notamment d'un des romans fondateurs de la modernité littéraire africaine : *Les Soleils des indépendances* (1968). Ses archives, déposées à la bibliothèque de l'IMEC depuis janvier 2011, sont en effet porteuses d'informations utiles en la matière.

Mots-clés : Ahmadou Kourouma, francophonie, Afrique, Mandingue, Malinké, Assia Djebar, génétique, *Les Soleils des indépendances*

Les études littéraires francophones se sont souvent penchées sur la présence des langues autres dans l'écriture en français. Globalement, elles ont privilégié deux ni-

veaux d'analyse : l'étude du contexte plurilingue des littératures francophones et celle du plurilinguisme apparent dans les œuvres éditées.

Nous ne dirons qu'un mot du premier niveau, socio-linguistique, en reprenant la formule de Dominique Combe : « Toutes les littératures francophones sont nées dans des contextes plurilingues » [1]. L'écrivain djiboutien Abdourahman A. Waberi exemplifie cette vision au moyen d'une métaphore [2] :

> Le bain linguistique dans lequel baignent presque toutes les grandes métropoles africaines (Kinshasa, Johannesburg, Lagos…) donnerait le tournis à plus d'un écrivain européen, y compris les Suisses ou les Bruxellois plongés de fait dans le multilinguisme. Souvent, une langue, par sa souplesse, son économie ou par le nombre de ses locuteurs, s'impose par rapport à ses voisines […]. Cependant les situations sont par trop complexes pour être schématisées hâtivement.

Waberi souligne à raison les risques de simplification, que la recherche a su déjouer en faisant preuve de rigueur et de finesse d'analyse pour forger progressivement des outils théoriques opératoires : ceux de « diglossie », d'« insécurité linguistique », de « surconscience linguistique » [3] ou encore de « littérature mineure » [4].

Quant aux débats, anciens mais toujours renouvelés par une forte production critique, sur le plurilinguisme dans les productions littéraires francophones, ils sont alimentés par d'excellentes études de réception [5] et des analyses linguistiques multicorpus, telle la recherche menée par Myriam Suchet, à la suite de Rainer Grutman, sur l'imaginaire hétérolingue des écrivains « à la croisée des langues » [6].

Retenons cette expression de « croisée », d'intersection, car elle est particulièrement pertinente en francophonie, pour étudier des écritures qui travaillent à l'intersection de deux langues, à « l'interlangue » [7] ou, dit autrement, qui font affleurer « une autre langue sous la langue » [8].

---

1. Dominique Combe, *Les littératures francophones*, Paris, PUF, 2010, p. 83.

2. Abdourahman A. Wabéri, *Afrique des langues prêtées, Afrique des langues mêlées*, Repères DoRiF, 2, « Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité », novembre 2012.

3. Lise Gauvin, « Introduction. D'une langue l'autre. La surconscience linguistique de l'écrivain francophone », dans *L'écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens*, Paris, Karthala, 2009, p. 5-15.

4. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Kafka, Pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit, 1975. Jean-Pierre Bertrand et Lise Gauvin (dir.), *Littératures mineures en langue majeure. Québec / Wallonie-Bruxelles*, avec la collaboration de Laurent Demoulin, Bruxelles – Montréal, P.I.E.-Peter Lang – Les Presses de l'Université de Montréal, 2003.

5. Voir par exemple l'ouvrage de Tristan Leperlier : *Algérie, les écrivains dans la décennie noire*, Paris, CNRS Éditions, 2018, issu de sa thèse *Une guerre des langues ? Le champ littéraire algérien pendant la « décennie noire » (1988-2003) : crise politique et consécrations transnationales*, thèse de doctorat sous la direction de Gisèle Sapiro, soutenue en 2015 à l'EHESS.

6. Myriam Suchet, *L'Imaginaire hétérolingue. Ce que nous apprennent les textes à la croisée des langues*, Paris, Classiques Garnier, 2014. M. Suchet fait le choix théorique d'un continuum de la transparence vers l'opacité dans la présence dans un texte d'idiomes étrangers, « un continuum d'altérité construit dans et par un discours (ou un texte) donné » (p. 19).

7. Jean-Marc Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 2013 (p. 93 et suivantes).

8. Robert Dion, Hans-Jürgen Lüsebrink et János Riesz (dir.), *Écrire en langue étrangère. Interférences de langues et de cultures dans le monde francophone*, Québec/Francfort, Nota bene/IKO-Verlag, 2002, p. 12.

C'est ici qu'intervient avec profit l'analyse de la genèse des productions littéraires, dans une démarche innovante qui privilégie à l'étude de l'œuvre éditée une étude du *processus* d'écriture, de la « fabrique », en suivant une méthodologie dite génétique. Pour mettre à profit cette approche génétique dans l'étude du plurilinguisme littéraire, nous avons choisi de partir d'un exemple bien connu, celui d'Ahmadou Kourouma (1927-2003, Côte d'Ivoire), auteur notamment d'un des romans fondateurs de la modernité littéraire africaine : *Les Soleils des indépendances* (1968). Ses archives, déposées à la bibliothèque de l'IMEC depuis janvier 2011 [9], sont en effet porteuses d'informations utiles en la matière.

1 Un fabricant de langue nommé Ahmadou Kourouma

Le secret de fabrique de la langue d'Ahmadou Kourouma résiderait dans l'expression « écrire malinké en français » qu'il a lui-même forgée pour désigner l'espace scripturaire où se rencontrent langue française et culture malinké de Côte d'Ivoire. En 1981, en dialoguant avec Jacques Chevrier, Kourouma tente d'expliquer sa pratique langagière dans *Les Soleils des indépendances* :

> Quand j'ai écrit le livre je me suis aperçu que dans le style classique, Fama ne ressortait pas. Je n'arrivais pas, si vous voulez, à exprimer Fama de l'intérieur, et c'est alors que j'ai essayé de trouver le style malinké [...] Je réfléchissais en malinké, je me mettais dans la peau de Fama pour présenter la chose [10].

Dans une autre interview accordée à la revue *Diagonales*, parlant de son héros, Ahmadou Kourouma affirme ceci :

> si Fama s'exprimait en français classique, cela donnait une fade traduction de ce qu'il pensait ; en revanche, si les mots se suivaient dans la succession malinké, si je pliais le français à la structure de notre langue, avec le respect de ses proverbes et de ses images, alors le personnage apparaissait dans sa plénitude [11].

Dans l'économie générale de ce premier roman, le personnage principal appelé « Fama » est sociologiquement et culturellement marqué par son ancrage dans la tradition malinké. La formule « exprimer Fama de l'intérieur » renvoie au contexte sociolinguistique dans lequel a vécu l'auteur depuis son enfance. Ce contexte, qui inclut tant les habitudes langagières que les comportements culturels, l'a aidé à la création d'un « style malinké ». Kourouma exprime la volonté de retrouver l'essence de la culture dont il est originaire, le désir de rester fidèle à la psychologie du personnage, aux valeurs culturelles propres à son milieu, tout en choisissant une langue d'écriture destinée à se faire entendre hors de ce milieu. Plus tard, après sa consécration littéraire,

9. Anne Begenat-Neuschäfer et Pascale Butel-Skrzyszowski, « Ahmadou Kourouma – un fonds en cours de classement », *Continents manuscrits*, 5, 2015, `http://journals.openedition.org/coma/600` (consulté le 19 mars 2019).

10. Jacques Chevrier, « Une écriture nouvelle », *Notre Librairie*, 60, juin-août 1981, p. 70.

11. Michèle Zalessky, « La langue : un habit cousu pour qu'il moule bien », entretien avec Ahmadou Kourouma, *Diagonales*, 7, juillet 1988, supplément du *Français dans le monde*, 218, p. 4-5.

il évoquera avec un brin d'ironie le « fétichisme de la langue française » [12] associé à l'enfance en terroir malinké.

Ahmadou Kourouma intègre, en effet, l'école coloniale dès l'âge de sept ans. Sa rencontre avec la langue du colonisateur est donc placée sous le double signe de la contrainte et de la violence psychologique. L'utilisation du substantif « fétichisme » est certainement une allusion culturelle au « symbole » que l'écrivain congolais Sony Labou Tansi appelle amèrement une « boîte de merde » et que l'on accrochait au cou des écoliers africains quand ils s'avisaient de parler une autre langue que le français. Cet objet était l'emblème à la fois des humiliations et des brimades que subissaient les écoliers de la génération de Kourouma lorsqu'ils venaient à « casser » le français comme cela se disait à l'époque. En ce sens, le « symbole » apparaissait aux yeux de l'écolier Kourouma tel un véritable fétiche de la langue française. La représentation de cette langue à travers le port de l'infâme collier a laissé de profonds traumatismes dans la conscience des élèves de cette période. Elle a pu emprisonner leur liberté d'expression dans des corsets linguistiques rigides les empêchant de se réconcilier avec leurs cultures [13]. Une fois affranchis des persécutions langagières de l'école coloniale, ils avaient le choix entre se révolter contre le respect strict du bon usage du français ou considérer cette expérience scolaire comme un parcours initiatique positif (conduisant à une maîtrise de l'outil et à de possibles appropriations).

Le véritable problème linguistique auquel a été confronté Kourouma réside dans l'interrogation suivante : comment parvenir à écrire dans la langue de l'autre sans pour autant perdre sa voix et son identité propres ? Question fondamentale à laquelle Assia Djebar donnera, plus tard, une réponse saisissante : « Lorsqu'on est écrivain et nouveau, mais récent dans la langue – disons sans l'hérédité culturelle qu'elle véhicule – bref, écrire dans la langue de l'Autre, c'est très souvent amener, faire percevoir "l'autre" de toute langue, son pouvoir d'altérité » [14].

Kourouma s'est aperçu très tôt des avantages qu'il pouvait tirer de la ductilité de la langue française pour se créer une langue d'écriture au miroir de sa culture malinké. Le « marronnage formel » [15] de l'écrivain malinké au contact du français constitue ainsi un espace symbolique de tension et de rencontre entre des langues différentes, espace à l'intérieur duquel il trouvera une langue et une ligne d'écriture à sa convenance, en utilisant plusieurs stratégies que nous allons passer en revue : des emprunts au

12. « La langue française est entourée d'une grande dévotion. Objet d'une sorte de fétichisme stérile qui a hypothéqué jusqu'à ces derniers temps les travaux d'écrivains non-français, mais possédant en elle leur unique moyen d'expression » (Ahmadou Kourouma cité par Alain Ricard, *Littératures d'Afrique noire. Des langues aux livres*, Paris, CNRS Éditions / Karthala, 1995, p. 246).

13. On tirera profit de l'article de Pascale Barthélémy, « L'enseignement dans l'Empire colonial français : une vieille histoire ? », *Histoire de l'éducation*, `http://journals.openedition.org/histoire-education/2252` (consulté le 10 janvier 2019).

14. Assia Djebar, « Écrire dans la langue de l'Autre : pour une quête d'identité », dans Marguerite Lavallée, Fernand Ouellet et François Larose (dir.), *Identité, culture et changement social*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 27. Lire également sur le même sujet Assia Djebar, « Territoire de langues », dans *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, entretien avec Lise Gauvin, Paris, Karthala, 1997.

15. Expression attribuée à Sada Niang (cité par Mohamadou Kane dans *Roman africain et traditions*, Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines, 1982). Pour S. Niang, « ce terme doit être compris à partir du syntagme nègre marron qui désigne l'esclave noir se libérant du maître blanc. C'est bien ce que fait Kourouma pour la langue d'écriture, en cassant le français, [...] et en laissant couler dans cette langue franco-africaine le "flot du jeu des mots malinké" », p. 163.

malinké ; des créations néologiques à partir du substrat lexical ou morphologique malinké ; des traductions d'une langue à l'autre ; le recours aux dictionnaires.

2 Malinkismes et marronnage linguistique

L'auteur écrit en français mais adapte sa langue d'écriture à son contexte d'énonciation fortement marqué par l'oralité. Par conséquent, ses textes donnent à entendre, sous l'écrit, la trace de la culture orale et de la langue malinké. Claude Hagège note, à juste titre, que la langue d'écriture de Kourouma s'apparente à une « oraliture ». Cette langue charrie, en effet, des interférences qui transgressent les codes normatifs [16] et les frontières grammaticales entre écriture et oralité, mais mettent surtout en relation les préceptes africains et les concepts occidentaux.

Les exemples d'interférences fleurissent la production romanesque de l'auteur. Il en existe différents types, qui se manifestent essentiellement sous la forme d'emprunts lexicaux. Dans le roman posthume *Quand on refuse on dit non* [17], ils sont suivis directement d'une traduction auctoriale : « Je vais vous présenter mon pedigree (d'après mon dictionnaire pedigree signifie vie de chien errant sans collier) » (p. 13) ; « faforo ! (cul de mon papa) (p. 14) ; « gnamokodé (putain de ma mère) » (p. 15) ; « gbagas (camionnettes pour le transport en commun) » (p. 1) ; « un tafla (boubou) » (p. 44) ; « ifô-o yaco (je partage vos peines) » (p. 79). On trouve aussi, dans ce roman, nombre de traductions littérales du malinké dont nous ne donnerons ici qu'un aperçu : « pourquoi il m'oublierait, moi, petit Birahima, qui ai commencé à régulièrement *courber* [18] mes cinq prières journalières » (p. 14) ; « les Burkinabés qui *faisaient pied la route* [19] avec nous étaient restés pensifs » (p. 67). Ces différentes interférences remplissent essentiellement une fonction esthétique qui crée un effet d'hybridité [20]. Elles jouent également un rôle culturel incontestable car l'inscription du parler malinké au cœur de l'écriture en français contribue à la fois à la mise en relief de la langue maternelle de l'écrivain et au renouvellement de la langue française.

La prééminence de la culture malinké dans l'écriture d'Ahmadou Kourouma a donné naissance au néologisme « malinkisme ». Comme l'affirme Makhily Gassama, Ahmadou Kourouma « malinkéise » le français [21], c'est-à-dire délocalise le français, l'emplit de valeurs et de contenus de la culture malinké pour ensuite le reterritorialiser ou le remettre en circulation.

16. À ce sujet, voir, entre autres, Olga Anokhina, Florence Davaille et Hervé Sanson (dir.), « Bien écrire / mal écrire : écrire en "périphérie" de la norme (écrivains plurilingues, écrivains "francophones") », *Continents manuscrits*, 2, 2014, `https://coma.revues.org/219` (consulté le 10 janvier 2019).

17. Ahmadou Kourouma, *Quand on refuse on dit non*, Paris, Le Seuil, 2004.

18. Traduction littérale du malinké [*brikseli*] qui signifie « se courber pour prier ».

19. Traduction littérale du malinké [*kãsɛ̃kɛkeleŋe*], qui signifie « mettre les pieds ensemble ».

20. Musanji Ngalasso-Mwatha, « Langue, écriture et intertextualité dans *Allah n'est pas obligé*, d'Ahmadou Kourouma », dans Martine Mathieu-Job (dir.), *L'Intertexte à l'œuvre dans les littératures francophones*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2010, p. 132.

21. Makhily Gassama écrit : « Ahmadou Kourouma torture et trahit la langue française, comme pour demeurer fidèle au langage malinké avec lequel il semble avoir « juré une sainte alliance ». Ce bigame est injuste et criminel : il met le feu à l'un de ses foyers. Il emploie les mots de France pour y couler la pensée de sa forêt natale. Il les fait éclater pour les vider de toute valeur et, progressivement, il les charge de nouvelles valeurs qui sont celles de son terroir, qui font parfois briller les mots comme des pépites d'or » (Makhily Gassama, *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Paris, Karthala, 1998, p. 25).

Ahmadou Kourouma a lui-même décrit amplement son *modus scribendi*, sa façon de travailler, ses efforts fournis pour se plier aux exigences de la mise en forme dans de nombreuses apparitions orales ou écrites [22] :

> Comment aboutir à un tel résultat ? Qu'ai-je entrepris pour le réussir ? D'abord en agissant sur la structure du langage. Dans chaque langue les mots ont en général une succession propre. J'ai appliqué dans le français la succession des mots en malinké. Dans le malinké comme dans toutes les langues orales l'on fait très peu usage des pronoms : les substantifs, les syntagmes sont très souvent répétés. J'applique la même méthode en français. Ce qui fait que le texte comporte des phrases courtes. Mais c'est dans la recherche des mots qu'a lieu la plus grande innovation. Il y a beaucoup de réalités africaines [qui] n'ont pas de nom en français. Il faut trouver le mot juste qui les exprime. Rarement on trouve ce mot juste. On procède par approximation, en usant de plusieurs mots qui ont des sens proches, des synonymes. Une accumulation des synonymes pour exprimer une réalité signifie qu'aucun des mots, aucun pris seul ne l'exprime en totalité, ne l'épuise entièrement. Il y a beaucoup d'expressions malinké qui sont intraduisibles en français. Et cela pour une raison simple. Les malinkés sont des négro-africains animistes. Chaque objet a une âme. Donc tout objet peut se mouvoir comme un animal, parler comme un homme. Des expressions issues d'une telle conception des objets sont intraduisibles en français. Il faut passer par mille détours pour asseoir cette réalité. Et quand on le réussit on jubile. C'est cet ensemble de recettes qu'on a appelé malinkiser le français [23].

L'écrivain est très disert sur les problèmes linguistiques qui ont été à l'origine de ses choix littéraires et stylistiques et sur sa manière d'y remédier Mais que signifie au juste « malinkiser le français » ? On pourrait penser qu'il s'agit simplement d'introduire des termes et des réalités malinkés dans la matérialité textuelle en langue française. Or, les travaux du linguiste Jean Derive portant sur le substrat linguistique (malinké et français d'Afrique de l'ouest) du roman kouroumien montrent que, bien souvent, les expressions de Kourouma qui paraissaient « décalquées du malinké » sont en fait des créations originales, des inventions :

> [...] parmi toutes les expressions formulaires insolites pour des oreilles françaises qui parsèment le roman, il en est un certain nombre qu'il a lui-même inventées « à la manière malinké » sans qu'elles ne soient attestées dans les usages du parler local. C'est ce qu'il m'a avoué un jour que nous travaillions ensemble sur son roman pour y recenser tous les idiomes et aphorismes stéréotypés ayant cours en langue malinké. Et nous avons

22. Ahmadou Kourouma reviendra inlassablement sur le thème de « l'inadaptation » de la langue française dans des conférences, colloques et autres événements culturels dont les traces sont consignées dans ses archives déposées à l'IMEC. Un échantillon de ses interventions est fourni à la fin de l'article (voir Annexe).

23. Ahmadou Kourouma, « Dits et non-dits », communication au colloque organisé à Wellesley College, Massachusetts en 1999.

> dénombré une bonne trentaine d'expressions d'apparence idiomatique qui étaient de son cru [24].

3 Un usage de la translation

Chaque génération de la critique kouroumienne a tenté d'approcher ou de qualifier diversement la pratique de la langue chez l'écrivain ivoirien. Ainsi, Konaté Siendou par exemple présente Kourouma comme un traducteur, ou mieux, un théoricien de la traduction [25]. Il précise que la langue d'écriture du romancier rend visibles les lacunes lexicales des langues en présence, dans un espace colonial où l'interprétation et la traduction étaient les seuls modes de relation entre le colon français et son sujet colonial. Les auxiliaires de l'administration coloniale traduisaient maladroitement les paroles de leurs maîtres et le plus souvent, transcrivaient les mots français comme ils les entendaient dans leurs langues maternelles.

Le deuxième roman de Kourouma, *Monnè, outrages et défis* [26] établit, en effet, un répertoire de mots français mal prononcés par les Malinkés comme « dapandansi », « fadarba », « pati-sankanan », « samadégalya » et « carapéli », issus respectivement de la déformation des mots ou expressions français « Indépendance », « Faidherbe », « partie sanglante », « ça m'est égal » et « crapule ». Selon Siendou, le romancier ivoirien pratiquerait ainsi une traduction dite « indigène » surtout dans la séquence où deux traductions sont en concurrence, celle de l'interprète colonial et celle du griot qui la redouble en la déformant :

> L'interprète a dit « gnibaté » pour liberté. Dans les commentaires du griot, cette gnibaté est devenue nabata qui littéralement signifie « vient prendre maman ». La liberté, la nabata, avait, pour ceux du Bolloda, cette dernière signification. Le Centenaire déconcerté se demandait pourquoi De Gaulle voulait absolument équiper tous les Noirs d'Afrique, nous garantir à nous tous, des porteurs de vieilles mamans [27].

Face à cette situation, il a recours à ce que nous appellerons une *translation*, qui ne serait pas un simple transfert linguistique mais s'apparenterait plutôt à un mouvement de translation physique, c'est-à-dire au glissement que fait un corps d'un point vers un autre. En l'occurrence, les mots malinké glissent parfois vers le français pour rendre l'idée malinké qui semble intraduisible. Ainsi, le titre *Monné, outrage et défis* n'est pas lié à une situation d'interférence linguistique, mais repose, de notre point de vue, sur une forme de translation du mot malinké « Monobobelli ».

Plusieurs cahiers de travail conservés dans l'archive de l'IMEC portent les traces du long processus d'élaboration de cette idée ; le premier titre envisagé dans les manuscrits classés dans les dossiers KOU2, KOU3 et KOU4 est « Monobobelli » qui, en

24. Jean Derive, « Substrat ethnolinguistique de l'écriture de Kourouma dans Les Soleils des indépendances », dans *Les Soleils des indépendances d'Ahmadou Kourouma, une longue genèse*, Paris, CNRS Éditions, 2017, p. 112.

25. Konaté Siendou, « Ahmadou Kourouma et la théorie de la traduction », dans Jean-Fernand Bédia et Jean-Francis Ekoungoun (dir.), *Ahmadou Kourouma, mémoire vivante de la géopolitique en Afrique*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2015, p. 189-206.

26. Ahmadou Kourouma, *Monnè, outrages et défis*, Paris, Le Seuil, 1990.

27. *Op. cit.*, p. 221.

malinké, traduit deux situations. D'abord, ce mot résulterait de la déformation lexicale de « monobali » servant à désigner, en malinké, une personne impudique, éhontée. Ensuite, « Monobobelli » serait une inflexion d'un autre mot malinké (« mounébé o bali ») qui veut dire « qu'est-ce qui peut les en empêcher » pour traduire l'idée de la résignation ou d'un état de faiblesse face à une situation jugée absurde.

« Monobobelli » est ensuite remplacé par un autre titre (« Les Monnew »), qui apparaît en fin de campagne rédactionnelle, sur les manuscrits de l'œuvre classés dans le dossier KOU6. Quant au titre définitif *Monnè*, c'est une lexie malinké pour désigner la colère. « *Monnè* » et « Monobobelli » ont un champ sémantique commun, mais le premier ne traduit pas totalement l'idée d'impuissance véhiculée par le second. Dès lors, Kourouma a finalement opté pour un titre qui traduirait, à la fois, l'idée de la colère (« monnè » ou « monnew »), de l'outrage et du défi. En opérant ce glissement, le romancier entérine le constat que la langue française n'est pas en mesure de rendre par un seul mot toutes les connotations qu'il aurait pu exprimer aisément dans sa langue maternelle, et qu'il en faut par conséquent plusieurs.

4 La bibliothèque d'Ahmadou Kourouma

Hormis les différents procédés évoqués plus haut, la stratégie de création plurilingue de Kourouma inclut également le recours fréquent aux dictionnaires. Dans un entretien accordé à Tirthankar Chanda peu de temps avant sa disparition, Kourouma avait dévoilé sa passion pour les dictionnaires, dont témoigne sa collection désormais conservée dans les archives de l'IMEC :

> - Quels sont les livres de votre bibliothèque auxquels vous tenez particulièrement ?
>
> - Je vous réponds sans la moindre hésitation : à mes dictionnaires. Je possède sur mon ordinateur tous les dictionnaires français imaginables. Du dictionnaire de l'Académie française au Littré, en passant par les dictionnaires des Curiosités, le Dictionnaire universel des synonymes de Guizot, et les autres usuels. Il a fallu équiper le disque dur de mon ordinateur de capacités énormes afin de pouvoir conserver tous ces dictionnaires [28].

Outre les volumes électroniques stockés sur le disque dur de son micro-ordinateur [29], Kourouma a accumulé une collection étonnante de nombreux dictionnaires papier. Après un premier inventaire de cette bibliothèque [30], Patrick Corcoran atteste que

28. *La bibliothèque d'Ahmadou Kourouma*, propos recueillis par Tirthankar Chanda, 14 novembre 2003, Radio France Internationale.

29. Le premier inventaire de l'archive d'Ahmadou Kourouma réalisé par nos soins du 7 février au 2 mars 2012 à l'IMEC a permis de dresser une liste de 66 disquettes comprenant 2 disquettes *Dictionnaire Larousse* électronique numéros 1 et 2 et deux autres disquettes *Dictionnaire Larousse* électronique daté de 1993.

30. Après la fouille de la bibliothèque d'Ahmadou Kourouma, Patrick Corcoran dénombre quatre-vingt-six volumes mais émet des réserves sur la conformité de ce nombre à celui de la bibliothèque de l'écrivain durant sa vie : « Étant donné que la bibliothèque de Kourouma a été dilapidée au moins deux fois au cours de sa vie [...], on ne peut pas prétendre savoir si cette collection est exhaustive. Toujours est-il que la collection contient quelques 86 volumes. Dans son ensemble elle constitue un parfait outil de travail pour l'écrivain autodidacte. Un bon nombre des volumes portent les traces d'une lecture attentive : des traits verticaux dans les marges et des soulignements indiquent des éléments qui ont retenu l'attention de Kourouma lors de sa lecture ». (Patrick Corcoran, « Le "devenir auctorial" d'Ahmadou Kourouma », *Continents manuscrits*, `http://journals.openedition.org/coma/1158` (consulté le 14 janvier 2019).

Kourouma possédait plusieurs dictionnaires et grammaires normatives du français [31] et souligne la portée de ces dictionnaires dans la bibliothèque de l'écrivain :

> L'existence de cette collection de dictionnaires, et l'emploi que Kourouma semble en avoir fait, démontre une véritable volonté d'apprentissage et de formation dans les compétences nécessaires pour celui qui chercherait à bien écrire. Sans formation littéraire formelle, Kourouma utilise les moyens du bord pour se renseigner sur le métier d'écrivain et mieux comprendre les normes et les écarts linguistiques et stylistiques du français écrit. La malinkisation de la langue française qui en résultera dans le cas des *Soleils*, tout comme les prouesses stylistiques dont il fera preuve dans ses autres romans, ne peuvent donc aucunement être associées à des défauts de compétence en français, reproche que beaucoup de ses premiers lecteurs se sont permis nonobstant de lui faire [32].

Mais cette bibliothèque a également une facette africaine, même si elle est moins bien préservée des aléas du temps. Les volumes qui composent le volet africain ont joué un rôle non moins déterminant que les dictionnaires français, si l'on en croit le témoignage de Kourouma filmé par Joël Calmettes [33]. L'écrivain y fait le point sur les recherches qu'il a lui-même réalisées pour son premier roman en lien avec la langue et la tradition mandingues.

5 Conclusion : Impossibles traces d'une genèse plurilingue en francophonie ?

Les stratégies linguistiques mises en œuvre dans la fabrique de ses textes font d'Ahmadou Kourouma un véritable orfèvre de langues. Elles laissent donc supposer des traces de bilinguisme dans la genèse de ses romans dont quelques brouillons de travail porteraient des traces tangibles.

Il s'avère cependant que les dossiers de genèse, particulièrement copieux, ne gardent aucune trace pré-rédactionnelle ou rédactionnelle en langue malinké [34].

S'agit-il d'une exception ou le constat peut-il être élargi à d'autres corpus francophones ? Partons des déclarations de principe sur les genèses plurilingues et confrontons-les à la réalité des différents corpus génétiques des écrivains francophones.

La création littéraire travaillant en plusieurs langues serait devenue une évidence, selon Édouard Glissant :

> Je pense que dans l'Europe du XVIII[e] et du XIX[e] siècles, même quand un écrivain français connaissait la langue anglaise ou la langue italienne

31. L'inventaire exhaustif ou presque des dictionnaires d'Ahmadou Kourouma apparaît en annexe de l'article de Patrick Corcoran cité dans la note précédente.

32. Patrick Corcoran, « Le « devenir auctorial » d'Ahmadou Kourouma », *op. cit.*

33. Joël Calmettes, *Ahmadou Kourouma*, film documentaire, Coll. À mi-mots, ARTE France/MK2 TV/BPI, 2001, 26 min.

34. Le seul qui ait été largement exploré jusqu'à présent, dans le cadre des recherches de l'équipe « Manuscrits francophones » de l'ITEM (CNRS/ENS) est celui du roman inaugural, *Les Soleils des indépendances*.

> ou la langue allemande, il n'en tenait pas compte dans son écriture. Les écritures étaient monolingues [35]. Aujourd'hui, même quand un écrivain ne connaît aucune autre langue, il tient compte, qu'il le sache ou non, de l'existence de ces langues autour de lui dans son processus d'écriture. On ne peut plus écrire une langue de manière monolingue. On est obligé de tenir compte des imaginaires des langues [36].

On écrit donc « en présence de toutes les langues du monde », selon la formule devenue célèbre. L'écrivaine algérienne Assia Djebar ne dit-elle pas aussi, dans une formule ciselée, qu'elle écrit « tout contre un marmonnement multilingue » [37] ?

Mais ces déclarations ne sont pas suivies d'effet, ou dirions-nous plutôt, ne sont pas précédées de faits. Il semble en effet que les phénomènes de plurilinguisme inscrits matériellement dans la genèse des littératures francophones soient davantage de l'ordre de l'exception que de la règle.

Ainsi, jusqu'à preuve du contraire, aucune trace de genèse en créole ou en d'autres langues n'a été trouvée dans l'œuvre d'Édouard Glissant. Rappelons également le silence du créole dans les brouillons d'Aimé Césaire que le poète analyse ainsi : « Ce que nous avions à dire, je ne sais même pas si c'est *formulable en créole*, du moins dans l'état actuel de la langue » [38].

Signalons *passim* le silence de l'arabe dans les manuscrits d'écrivains algériens francophones dont nous avons initié l'étude génétique : nulle trace dans les brouillons de Mohammed Dib ou de Mouloud Feraoun.

Mentionnons également la rareté des traces visibles de langues maternelles, en l'état actuel de nos recherches, chez les écrivains d'Afrique noire, au premier chef chez Léopold Sédar Senghor. Il subsiste certes une ou deux exceptions dans son œuvre publiée puisque deux sections de *Chants d'ombre* sont fondées sur quelques vers d'un poème wolof et d'un poème sérère accompagnés de leur traduction. Mais dans la maigre archive Senghor déposée à la BnF [39], tous les brouillons sont en français.

Pouvons-nous tenter d'en discerner les causes ? Ces langues sont-elles absentes parce qu'elles sont volontairement cachées ? Interdites ? (Auto-)censurées ? Devons-nous convoquer des explications de type politico-historique (les années 1930 en Martinique, le statut de la langue arabe pendant la période coloniale puis la guerre d'Algérie. . .), ou de type linguistique, concernant le statut des langues (certaines langues maternelles étant peu stabilisées à l'écrit, comme nous l'avons remarqué plus haut concernant le malinké des années 1960) ? Enfin, s'agit-il tout simplement de lacunes des archives ?

35. Notons ici que l'idée largement partagée d'un XIX^{e} siècle « monolingue » est de plus en plus contestée. Voir par exemple Olga Anokhina, Till Dembeck and Dirk Weissmann (dir.), *Mapping Multilingualism in 19th Century European Literatures – Le plurilinguisme dans les littératures européennes du XIX^{e} siècle*, LIT-Verlag, 2019.

36. Édouard Glissant, *Introduction à une Poétique du Divers*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1995, p. 84.

37. Assia Djebar, *Ces voix qui m'assiègent – en marge de ma francophonie*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 29.

38. Aimé Césaire, « Entretien avec Jacqueline Leiner », réédition de la revue *Tropiques*, Paris, Jean-Michel Place, p. V-XXIV.

39. NAF 17884-17886.

Les deux premiers faisceaux d'explications, vrais ponctuellement, peuvent toujours être contestés quand on élargit l'éventail d'analyse. Certes, le contexte socio-politique est parfois très défavorable à l'émergence d'une création littéraire plurilingue, mais le poète malgache Jean-Joseph Rabearivelo a pourtant écrit en pleine période coloniale une œuvre poétique bilingue, dont ses brouillons gardent une trace éloquente [40]. Quant à la question du statut des langues, rappelons pour l'exemple que les archives du poète réunionnais Boris Gamaleya sont très riches de notations en créole réunionnais, contrairement à celles d'Aimé Césaire, et que celles de Sony Labou Tansi comportent quelques poèmes en kikongo [41]...

Il s'agit à l'évidence d'une question complexe dont cette contribution n'a fait qu'esquisser quelques enjeux.

Bibliographie

Anokhina, Olga, Florence Davaille et Hervé Sanson (dir.), « Bien écrire / mal écrire : écrire en "périphérie" de la norme (écrivains plurilingues, écrivains "francophones") », *Continents manuscrits*, 2, 2014, `https://coma.revues.org/219`.

Anokhina, Olga, Till Dembeck et Dirk Weissmann (dir.), *Mapping Multilingualism in 19th Century European Literatures – Le plurilinguisme dans les littératures européennes du XIX^{e} siècle*, LIT-Verlag, 2019.

Barthélémy, Pascale « L'enseignement dans l'Empire colonial français : une vieille histoire ? », *Histoire de l'éducation*, `http://journals.openedition.org/histoire-education/2252`.

Begenat-Neuschäfer, Anne et Pascale Butel-Skrzyszowski, « Ahmadou Kourouma – un fonds en cours de classement », *Continents manuscrits,* 5, 2015, `http://journals.openedition.org/coma/600`.

Bertrand, Jean-Pierre et Lise Gauvin (dir.), *Littératures mineures en langue majeure. Québec / Wallonie-Bruxelles*, avec la collaboration de Laurent Demoulin, Bruxelles – Montréal, P.I.E.-Peter Lang – Les Presses de l'Université de Montréal, 2003.

Calmettes, Joël, *Ahmadou Kourouma*, film documentaire, Coll. À mi-mots, ARTE France/MK2 TV/BPI, 2001, 26 min.

Césaire, Aimé, « Entretien avec Jacqueline Leiner », réédition de la revue *Tropiques*, Paris, Jean-Michel Place, p. V-XXIV.

Chanda, Tirthankar, *La bibliothèque d'Ahmadou Kourouma*, Radio France Internationale, le 14 novembre 2003.

Chevrier, Jacques, « Une écriture nouvelle », *Notre Librairie*, 60, juin-août 1981.

Combe, Dominique, *Les littératures francophones*, Paris, PUF, 2010.

Corcoran, Patrick, « Le "devenir auctorial" d'Ahmadou Kourouma », *Continents manuscrits*, `http://journals.openedition.org/coma/1158`.

Deleuze, Gilles et Félix Guattari, *Kafka, Pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit, 1975.

Derive, Jean, « Substrat ethnolinguistique de l'écriture de Kourouma dans *Les Soleils des indépendances* », dans *Les Soleils des indépendances d'Ahmadou Kourouma, une longue genèse*, Paris, CNRS Éditions, 2017.

Dion, Robert, Hans-Jürgen Lüsebrink et János Riesz (dir.), *Écrire en langue étrangère. Interférences de langues et de cultures dans le monde francophone*, Québec/Francfort, Nota bene/IKO-Verlag, 2002.

40. Voir Claire Riffard, « Aperçus d'une genèse bilingue : Jean-Joseph Rabearivelo », dans Olga Anokhina et Emilio Sciarrino (dir.), « Entre les langues », *Genesis*, 46, 2018, p. 81-92.

41. Fin 2018 cependant, des fragments d'une pièce de théâtre inédite, *Kimpa vita*, comportant de nombreux passages en kikongo sont retrouvés dans les archives des comédiens proches de Sony Labou Tansi. La recherche génétique réserve donc toujours des surprises.

Djebar, Assia, « Écrire dans la langue de l'Autre : pour une quête d'identité », dans Marguerite Lavallée, Fernand Ouellet et François Larose (dir.), *Identité, culture et changement social*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 17-34.

Djebar, Assia, « Territoire de langues », dans Lise Gauvin (dir.), *L'écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens,* Paris, Karthala, 1997, p. 17-34.

Djebar, Assia, *Ces voix qui m'assiègent – en marge de ma francophonie*, Paris, Albin Michel, 1999.

Gauvin, Lise, « Introduction. D'une langue l'autre. La surconscience linguistique de l'écrivain francophone », dans *L'écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens*, Paris, Karthala, 2009, p. 5-15.

Gassama, Makhily, *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Paris, Karthala, 1998.

Glissant, Édouard, *Introduction à une Poétique du Divers*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1995.

Kane, Mohamadou, *Roman africain et traditions*, Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines, 1982.

Konaté, Siendou, « Ahmadou Kourouma et la théorie de la traduction », dans Jean-Fernand Bédia et Jean-Francis Ekoungoun (dir.), *Ahmadou Kourouma, mémoire vivante de la géopolitique en Afrique*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2015, p. 189-206.

Kourouma, Ahmadou, *Monnè, outrages et défis*, Paris, Le Seuil, 1990.

Kourouma, Ahmadou, *Quand on refuse on dit non*, Paris, Le Seuil, 2004.

Leperlier, Tristan, *Algérie, les écrivains dans la décennie noire*, Paris, CNRS Éditions, 2018.

Moura, Jean-Marc, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 2013.

Ngalasso-Mwatha, Musanji, « Langue, écriture et intertextualité dans *Allah n'est pas obligé*, d'Ahmadou Kourouma », dans Martine Mathieu-Job (dir.), *L'intertexte à l'œuvre dans les littératures francophones*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2010.

Ricard, Alain, *Littératures d'Afrique noire. Des langues aux livres*, Paris, CNRS Éditions / Karthala, 1995.

Riffard, Claire, « Aperçus d'une genèse bilingue : Jean-Joseph Rabearivelo », dans Olga Anokhina et Emilio Sciarrino (dir.), « Entre les langues », *Genesis*, 46, 2018, p. 81-92.

Suchet, Myriam *L'Imaginaire hétérolingue. Ce que nous apprennent les textes à la croisée des langues*, Paris, Classiques Garnier, 2014.

Wabéri, Abdourahman, *Afrique des langues prêtées, Afrique des langues mêlées*, Repères DoRiF, 2, « Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité », novembre 2012.

Zalessky, Michèle, « La langue : un habit cousu pour qu'il moule bien », entretien avec Ahmadou Kourouma, *Diagonales*, 7, juillet 1988, supplément du *Français dans le monde*, 218, p. 4-5.

Annexe :

Liste non exhaustive des communications et autres interventions d'Ahmadou Kourouma sur la problématique de la langue dans la littérature africaine établie à partir de l'inventaire de ses archives.

- « Écrire en français, penser dans sa langue maternelle », *Études françaises*, 33, 1, 1997, p. 115-118.

- « La problématique des littératures africaines », tapuscrit de 8 pages pour La Biennale de Dakar, du 12 au 18 décembre 1990.

- « Les littératures négro-africaines », tapuscrit de 9 pages pour le colloque de Lomé, 15 novembre 1991.

- « Problématique du français comme langue d'écriture pour un créateur négro-africain », tapuscrit de 3 pages.

- « Processus d'"africanisation" des langues européennes », colloque de Montpellier, décembre 1994 (sur invitation de René Richard et Michèle Lurdos de l'Université de Montpellier III).

- « Pour une francophonie des peuples, des cultures et des dieux », Abidjan, mars, 1994.

- « Dits et non-dits », Wellesley College, Massachussetts, 1999.

- « Poètes et penseurs comme précurseurs et porteurs d'espoir au cœur du changement de l'Afrique », conférence à l'Université de Tübingen, Allemagne, l'invitation faxée à l'écrivain par Yves Lucas, datée du 4 novembre 1993.

- Communication à la première édition du Festival « Toulouse – Écrivains Francophones », décembre 1997 (sur invitation de Marc Trillard datée du 21 juin 1996. Réponse favorable de l'auteur, datée du 27 juin 1996).

- « Notre Littérature », tapuscrit de 14 pages, communication pour la clôture d'un Congrès sur la littérature africaine dont l'introduction dont nous proposons un extrait donne seulement des précisions sur la date et le lieu de sa tenue : « J'ai la redoutable tâche de terminer à présent par une intervention le congrès du 25 mai au 1 juin. Le congrès a été riche en exposés savants et très instructifs. Il a déchaîné les passions toute la semaine dans cet hôtel. Je remercie les organisateurs de m'avoir conféré ce grand honneur. Je crains de ne pas être à la hauteur de l'honneur avec le sujet que j'ai choisi. Je parlerai du passé, du présent et du futur de la littérature africaine. Mon exposé a pour titre "Notre littérature" ».